

EXERCICE EN TERRAIN LIBRE

ALIENOR 2026



9E BRIGADE D'INFANTERIE DE MARINE
RÉGION D'ANGOULÊME, PÉRIGUEUX, COGNAC ET LIBOURNE
Du 23 au 30 octobre 2026



Pour en savoir plus :

ALIÉNOR

2026

Du 23 au 30 octobre 2026, la 9^e brigade d'infanterie de Marine organise un exercice majeur en terrain libre intitulé ALIÉNOR 2026.

L'exercice se déroulera au cœur de l'Aquitaine, dans un quadrilatère compris entre Cognac (16), Montbron (16), Périgueux (24) et Coutras (33).

Cet entraînement à grande échelle mobilisera plus de 700 soldats d'active et de réserve et 150 véhicules issus des régiments de la brigade.

Mercredi 28 octobre, un franchissement tactique de la Charente sera organisé par le 6^e RG.

Les objectifs de l'exercice :

1. Déployer le bataillon de réserve brigade (BRB) de la 9^e BIMA au profit de la zone de défense sud-Ouest. (environ 700 hommes)
2. Entraîner les unités de réserve de la 9^e brigade à des missions dans le cadre de la défense opérationnelle du territoire
3. Renforcer le lien armée-nation à l'occasion d'événements locaux ouverts au public



VIP DAY / MEDIA DAY : Mercredi 28 octobre

- 14h30 : séquence 1 – RDV à l'Est d'Angoulême, franchissement amphibie de véhicules tactiques.
- 16h00: séquence 2 – RDV sur le camp de Dirac, Sud-Est Angoulême, phase de contrôle de zone avec prise à partie d'une patrouille en zone urbaine.
- 17h30 : séquence 3 – RDV au centre opérationnel du BRB9 à Montboyer pour présentation de l'État major tactique, du dispositif et des objectifs de l'exercice.
- 18h30 : Rafrachissement, fin du média-day

Phase 1 :

MONTÉE EN PUISSANCE

> Du 21/10 au 24/10, déploiement des unités sur les différentes zones.
Mise en place du centre opérationnel à Montboyer et conduite des premières reconnaissances.

Phase 2 :

CONTRÔLE DE LA ZONE

> Du 26/10 au 28/10, contrôle de la zone d'action, protection des différents sites sensibles, réaction face aux actions de déstabilisation.
Franchissement fluvial de la Charente le 28/10.

Phase 3 :

PHASE FINALE

> Le 29/10 : opération de relations publiques par unités.
> 30/10 : retour des unités vers leur garnison.